VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN.

PAR J. L. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE JOHN THORNTON.

No 76,840 --- Cour Civile de District --- Paroisse d'Orléans --- Division A.

EN vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District, paroisse d'Orléans. Division A, ledit ordre daté et signé le 5 février 1906, et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 13 mars 1906, à midi, les propriétés foncières, suivantes

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Magasins, Jackson et Constance, et désigné par le numéro seize, sur un plan dressé par W. Thornton Thompson, assistant voyer, à la date du 3 novembre 1844, et déposé en l'étude de D. I. Ricardo, ancien notaire, pour référence. Ledit lot mesurant trente et un pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Joséphine, entre les rues Constance et Magasins sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles, ladite propriété étant borné sur le côté vers la rue Première par la propriété que Henry Friedrich a vendu à Adam Lesche par acte passé pardevant O. Morel, ancien notaire le 7 janvier 1873, et sur la ligne de côté vers la rue Philip, ladite propriété étant borné par la portion restante du dit lot No 17 maintenant ou autrefois appartenant à Henry Friedrich et Henry P. Kock.

Les améliorat ons consistant en un cottage double, connu comme Nos 2325-27 rue Laurel. Le loyer sera annoncé à la vente.

5° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St André, Chippewa, Ste Marie et Annonciation, désigné comme lot No 20 sur un certain plan dressé par H. Moehanzen, voyer, daté le 21 février 1844, déposé comme plan No 33 en l'étude de William Christy ancien notaire en cette ville, d'après lequel dit plan ledit lot mesurant trente et un pieds, onze pouces et cinq lignes de face à la rue St André sur cent vingt sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations consistent d'un cottage double connu comme Nos 727 29 rue St André. Le loyer sera annoncé à la vente.

6° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, située dans le quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Constance, Jackson et Laurel, laquelle dite portion de terre mesure trente cinq pieds de face à la rue Joséphine sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles, mesure américaine, et le même est composé du tout du lot No 29 et de six pieds de face, par la sus-dite profondeur de cette portion du lot No 28, contigue ledit lot No 29; ledit lot No 29 à une façade de vingt neuf pieds à la rue Joséphine par une profondeur de cent pieds, d'après un plan de V. Egglloffstein, ingénieur civil, daté le 25 février 1857, et déposé dans le livre des plans No 2 de A. C. Armstrong, ancien notaire.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme Nos 912 14 rue Josephine, le loyer sera annoncé à la vente

7° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Constance, Magasin Jackson et Joséphine, désigné par le numéro quatorze et mesurant trente et un pieds sept pouces et six et 7|10 lignes de face à la rue Joséphine sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, agréable à un plan dressé par W. T. Thompson, daté le 3 novembre 1844, et déposé en l'étude de D. I. Ricardo, ancien notaire, une copie duquel plan est annexé à un acte passé pardevant W. H. Peters, ancien notaire, le 15 mars 1859.

Les améliorations consistant en un cottage double connu comme Nos 1004 06 rue Joséphine Le loyer sera annoncé à la vente.

11° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Chippewa, Annonciation et Joséphine, mesurant vingt six pieds sept pouces de face à la rue Jackson sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles, toutes plus ou moins en mesure américaine et conformément à un devis fait par J. F. Braun, architecte, annexé à un acte de vente de Banque à B. G. Carbajal, passé pardevant Edgar Grima, notaire, le 12 décembre 1891, le dit lot étant une portion plus près de la rue Annonciation, d'un lot de terre désigné par le numéro onze de l'îlet No 10 sur un plan original du Faubourg Lafayette, déposé en l'étude de Carlisle Pollock ancien notaire en cette ville, lequel dit lot No 11 a été subdivisé conformément avec le devis référé.

Les améliorations consistent en un cottage simple connu comme No 723 avenue Jackson. Les loyers seront annoncé à la vente.

12° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Constance, Joséphine et Laurel, désigné comme lot No 30 sur un plan par V. Egglloffstein ingénieur civil, daté le 25 janvier 1847, déposé comme plan No 2 dans le livre des plans en l'étude de Ainsworth, notaire; lequel dit lot mesurant vingt neuf pieds de façe à la rue Joséphine sur cent vingt neuf pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations consistent en une résidence double à deux étages connue comme No 918-20 rue Joséphine. Le loyer sera annoncé à la vente.

10° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Constance, Magasin et Jackson, désigné par le numéro trois et quatre pieds sept pouces à cela contigu dans la largeur du lot numéro deux par sa profondeur complète.

Les améliorations comprenant un cottage double connu comme Nos 908-10 avenue Jackson. Le loyer sera annoncé à la vente.

14° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Septième, Huitième, Colisée et Chestnut, désigné par le numéro trois sur un plan dressé par H. Moehanzen, voyer, daté le 4 mai 1854, et déposé pour référence dans les registres de L. Herman, alors un notaire en cette ville, ledit lot mesurant trente deux pieds de face à la rue Septième sur une profondeur de cent vingt cinq pieds, et est le lotie plus près de la rue Colisée des deux lots de terre qui ont été acquis par J. M. Garder par achat de Jas B. O'Connell, par acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire, le 8 septembre 1885.

Les améliorations consistent d'un cottage double, connu comme Nos 1320 22 rue Septième, le loyer sera annoncé à la vente.

15° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Jackson, Dryades, Joséphine et Baronne, et désigné par le No 14 sur un devis d'arpentage par A. De Armas, député voyer de ville, daté janvier 1884; lequel dit lot mesurant d'après ledit devis trente et un pieds, six pouces de face à la rue Dryades, la même largeur dans le fond sur une profondeur de cent vingt et un pieds deux pouces et cinq lignes sur la ligne le divisant du lot No 15, et cent vingt et un pieds quatre pouces sur l'autre ligne de côté vers la rue Joséphine.

Les améliorations consistant en un cottage double connu comme Nos 2108-10 rue Dryades, le loyer sera annoncé à la vente.

16° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet No 275, borné par les rues Cheunut, Camp, Toledano et l'avenue Louisiana; lequel dit lot est désigné par le No 6 sur un plan dudit îlet, fait par H. W. W. Reynolds, ingénieur civil, daté le 15 décembre 1894, et annexé à un inventaire de la succession de John P. Weber, pris par J. D. Taylor, notaire, le 25 septembre 1895 et d'après ledit plan, ledit lot mesurant trente deux pieds de face à la rue Chestnut, par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent dix huit pieds.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme les Nos 3318-20 rue Chestut. Le loyer sera annoncé à la vente.

17° Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant située dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet No 243, borné par les rues Brainard, Carondelet, Philip et Jackson, lequel dit lot est désigné par la lettre L sur un plan fait par Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 6 mars 1904, annexé à un inventaire dans la succession de Mme M. C. Jennings, pris pardevant W. M. Gurley, notaire, le 10 février 1904, et d'après lequel dit plan ledit lot commence à une distance de cent quarante six pieds sept pouces et sept lignes de l'encoignure des rues Philip et Brainard, et mesurant comme suit: Trente cinq pieds cinq pouces de face à la rue Brainard et sur l'autre ligne de côté vers la rue Philip, et le divisant du lot H, cent dix sept pieds huit pouces et deux lignes, auquel point ledit lot a une largeur sur la ligne du fond courant à angle droit avec la rue Jackson de cinq pieds cinq pouces, duquel dit point il a une autre profondeur sur la ligne courant parallèle à la rue Jackson, de trente pieds sur la ligne courant parallèle à la rue Carondelet, et a une profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Jackson de cent quarante sept pieds huit pouces et deux lignes et est composé des parties des lots originaux Nos 6, 7, 8, 9 et 10, d'après un plan de L. Burgi, voyer, daté le 2 mars 1844 et annexé à un acte pardevant Jules Mossy, ancien notaire, daté le 27 mars 1844.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme les Nos 2238-40 rue Brainard. Les loyers seront annoncés à la vente.

18° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant située dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sud Franklin, Joséphine, Saratoga et Jackson, désigné par la lettre B, sur un plan fait par Edgar Pilié, voyer, le 10 août 1905, annexé à cet inventaire pour référence complète, d'après lequel dit plan ledit lot mesurant trente quatre pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue Sud Franklin ou avenue Franklin, comme elle est maintenant appelée, par quatre vingt deux pieds trois pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles et formant partie des lots originaux 15, 16 et 17, ledit lot B se trouvant entre les lots A et C, sur ledit plan.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme les Nos 2104-06 rue Sud Franklin. Les loyers seront annoncés à la vente.

20° Un certain lot ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sud Franklin, Joséphine, Saratoga et Jackson, désigné par la lettre C, sur un plan fait par Edgar Pilié, voyer, le 10 août 1905, annexé à cet inventaire pour référence complète d'après lequel dit plan ledit lot C mesurant trente trois pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Sud Franklin, ou avenue Franklin, comme elle est maintenant appelée, sur quatre vingt deux pieds trois pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles, et formant partie des lots originaux 15, 16 et 17, ledit lot C contigu au lot B sur le côté vers la rue Jackson.

Les améliorations comprenant un cottage double connu comme les Nos 2110-12 rue S. Franklin. Les loyers seront annoncés à la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant la portion de crédit, s'il y en a en 1 et 2 ans représentée par des billets des acquéreurs payables en 1 et 2 ans portant 7 0|0 d'intérêt par an de leur date jusqu'au paiement, l'intérêt payable annuellement, garantis dans leur paiement par lien du vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les actes de vente devant être passés pardevant J. L. Spearing, notaire, aux frais des acquéreurs, les acquéreurs de sont assumer toutes les taxes pour 1906 et aussi de payer pour tous les certificats incidentaux à la vente et l'exécuteur de collecter et retenir tous les loyers des propriétés vendues jusqu'à la date du passage des actes de vente pardevant notaire. Un dépôt de 10 0|0 devant être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO
Agent de Propriétés Foncières et Encanteur, 318 rue Baronne.

Andrew H. Wilson, avocat.
10 fév—10 11 18 25—mars 4 11 13

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE MARY EVE MORGAN.

No 77,237—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

EN VERTU d'un jugement de l'Hon la Cour Civile de District Division D, paroisse d'Orléans, ledit jugement lu et signé en Cour ouverte le 16 janvier 1906, et une commission à moi adressée, je vendrai à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, JEUDI, le 8 mars 1906, à midi, les propriétés foncières, ci-après

Une certaine portion de terre ensemble avec tous et singuliers, les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies privilèges, servitudes et dépendances là dessus attachés et appartenant, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 197, borné par les rues Prytanée, Quatrième, Colisée et Washington. Ladite portion de terre est désigné par la lettre A, sur un devis dressé par E. Pilié, daté le 18 août 1890 d'après lequel devis d'arpentage ladite portion de terre est composée du tout des lots originaux désignés par les numéros 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 17 et 18 et la moitié du lot No 14 d'après deux plans dressés par C. A. Redin, voyer, un daté le 18 mars 1856, déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, et un daté le 27 decembre 1848 et déposé en l'étude de J. R. Beard, ancien notaire, comme plan No 59, laquelle dite portion de terre commence à une distance de soixante dix sept (77) pieds, trois (3) pouces et cinq (5) lignes de l'encoignure de l'avenue Washington et mesure cent quatre vingt (180) pieds trois (3) pouces et sept (7) lignes de face à la rue Prytanée sur une profondeur et façade à la rue Quatrième de deux cent quatorze (214) pieds onze (11) pouces et deux (2) lignes, et une première profondeur sur l'autre ligne de côté de cent vingt cinq (125) pieds six (6) pouces et quatre (4) lignes, de la s'élargissant à un angle droit, soixante dix sept (77) pieds trois (3) pouces et cinq (5) lignes sur une ligne courant vers l'avenue Washington, de la une deuxième profondeur et façade à l'avenue Washington de quatre vingt neuf (89) pieds quatre (4) pouces et deux (2) lignes, et une largeur sur la ligne du fond de deux cent cinquante sept (257) pieds sept (7) pouces et quatre (4) lignes.

Les améliorations comprenant la résidence en briques à deux étages, formant l'encoignure and est des rues Quatrième et Prytanée, et une résidence en briques à deux étages contenant 7 chambres, sur un lot s'ouvrant sur la rue Washington.

L'encanteur est requis d'offrir en vente premièrement les propriétés foncières par lots, comme il est démontré par le plan d'arpentage fait par D. M. Brouaz, ingénieur civil et député voyer de ville de la date du 9 janvier 1906 et de faire une adjudication tout par lot; après l'adjudication des lots par lots, alors toutes les adjudications des lots seront comme elle n'avaient pas été faites et toutes les propriétés seront adjugées au plus haut enchérisseur en bloc, qui devra immédiatement déposer 10 pour cent du prix d'achat avec l'encanteur, mais si le total de l'adjudication en lots excède le total de l'adjudication en bloc ou en totalité alors l'acquéreur de chaque lot devra déposer avec l'encanteur, 10 pour cent du prix d'achat, et l'adjudication en lots sera final et obligatoire.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un crédit d'un an ou de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété pour l'année 1906. L'acte de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant C. T. Sonnat, notaire.

J. L. ONORATO
Agent de Propriétés Foncières et Encanteur, 313 rue Baronne.

MM. Clegg & Quintero, Avocats
28 jan—28—fév 4 11 18 25—mars 4 8

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, le 27 MARS 1906,
A MIDI,

Joli cottage simple avec bâtisse à deux étages dans le fond, No 2337 avenue de l'Esplanade,

Courant au travers du Chemin du Bayou,

Entre les rues Tonti et Rocheblave,

Près des Eglises, Ecoles, Marchés, lignes de Chars, etc.

Succession de Mme A. Guiraud.

No 78,026—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR CARRERE ET KEENEY, Ernest A. Carrère, Encanteur, bureau 806 rue Perdido, au rez de chaussée—MARDI, le 27 mars 1906 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 19 février 1906, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par le Chemin du Bayon, l'avenue Esplanade, les rues Tonti et Rocheblave, désigné comme lot numéro six dans l'îlet No 2, sur un plan par J. Communy voyer, daté le 2 janvier 1846, et annexé à un acte de Jos Cuvillier, ancien notaire en cette ville, daté le 26 mars 1846 et mesurant trente pieds de face à l'avenue Esplanade, trente pieds 11 pouces de face au Chemin du Bayon sur soixante dix huit pieds sept pouces de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Tonti et quatre vingt cinq pieds dix pouces de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Rocheblave

Les améliorations sont connues comme No 2337 avenue de l'Esplanade, couvant au travers du Chemin du Bayon et comprenant un joli cottage simple avec façade en briques, contenant dans le corps de la maison 4 grandes chambres, vestibule et corridor, etc. Dans la bâtisse dans le fond il y a 4 chambres galerie, etc., dans la cour se trouvent hangar, citerne, etc., le tout en excellente condition.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1905 au dessus et en plus du prix de l'adjudication, aussi les frais de l'acte de vente pardevant J. C. Henriques, notaire; dix pour cent comptant de dépôt au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Joseph Sinai, avocat.

ERNEST A. CARRERE,
Encanteur.

25 fév—25—mars 4 11 18 25 26 27

Succession de Eva Hess.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 76,189—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Sabina Siepert, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—A. D. Danziger, avocat.

1er mars—1er 5 10

Jas. A. Brennan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE "HOME" SIMPLE.

1717, avenue Lafayette.

Près des chars, Ecoles, Eglises et Marchés.

Succession de Mary M. Emboulas.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans— No 78,183— Division D.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 6 mars 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 733 rue Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, et daté et signé le 26 janvier 1906, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Lafayette, les rues Port, Nord Derbigny et Nord Roman, désigné comme lot A, sur le devis fait par C. Uncas Lewis, voyer, daté le 17 avril 1902, annexé à un acte de vente par E. H. Purcell à John M. Emboulas, daté le 16 juin 1902, passé pardevant H. L. Loomis, Jr., notaire; d'après lequel arpentage ledit lot mesurant trente trois (33') pieds et six (6") lignes de face à l'avenue Lafayette sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent trente (130') pieds trois (3") pouces et quatre (4") lignes.

Les améliorations comprennent le cottage simple, bien construit, retiré de a banquette, contenant cinq grandes chambres, grande galerie sur le devant, cour sur le côté et entrée pour voitures, avec grand hangar dans le fond et emplacement pour vehicules et animaux.

Conditions—Une moitié ou plus on tout comptant et la balance, s'il y en a, payable en un an, garantie par lien de vendeur et hypothèque, portant 8 0|0 d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'au paiement. Les taxes de 1906 devant être payées par l'acquéreur; 10 t|0 de dépôt au moment de la vente. L'acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur

28 jan—28—fév 4 11 18 25—mars 4 6

ANNONCE JUDICIAIRE

J. A. Waterhouse vs Mme Mary Fredericker-Early.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.—No 78,265.

JEUDI, le 29 mars 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique par JAS A. BRENNAN, Encanteur, aux conditions du comptant, les taxes de 1906 devant être payées par l'acquéreur, d'après jugement rendu le 13 février et signé le 19 février 1906, dans l'affaire ci dessus intitulée:

Un certain lot de terre, avec améliorations, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 886, borné par les rues Touro, Bourbon, Roman et Frieur, désigné comme le lot No 6 de l'ancien îlet 55 et mesurant trente et un (31') pieds, onze (11") pouces et sept (7''') lignes de face à la rue Touro, sur cent vingt sept (127') pieds, dix (10") pouces et cinq (5''') lignes de profondeur, désigné sur le dit assessement comme lot 14.

L'acte de vente pardevant E. L. Weil, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 t|0 au moment de la vente.

25 fév—25—mars 4 11 18 25 29

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'emplacement de commerce de choix

A l'encoignure des rues Dryades et Clio.

Une des meilleures encoignures en cette ville pour une Pharmacie ou pour n'importe quel autre genre d'affaires au détail. Dans un endroit où le commerce de détail du Marché Dryades augmente chaque jour et la seule encoignure disponible dans ce voisinage.

La rue Dryades est pavée et cette encoignure est une où des milliers de personnes y passent toutes les heures. L'occasion pour un homme actif de gagner de l'argent et être parmi les marchands les plus progressifs de la Nouvelle-Orléans.

Succession de Johanna Byrne Veuve de W. F. Atkinson—Cour Civile de District, Division B, No 75,445.

JEUDI, le 29 mars 1906, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par Jas A. Brennan, encanteur, bureau 733 rue Union en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 23 février 1906, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bachus, maintenant Baronne, Dryades, Clio et Erato, et désigné comme lot No 32 sur un plan déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire, sous le No 172. Ledit lot formant l'encoignure des rues Dryades et Clio, et mesurant vingt six (26') pieds huit (8") pouces et trois (3''') lignes de face à la rue Dryades par une profondeur de cent dix (110') pieds neuf (9") pouces et six (6''') lignes entre lignes parallèles et façade à la rue Clio, et formant partie d'une grande portion de terre qui fut acquise par John M. Bell, de W. M. Wright et A. H. Wallace, par acte passé pardevant T. O. Stark, ancien notaire. De cette description ci-dessus doit être déduite la vente faite le 18 mai 1892 de deux portions de terre, une mesurant huit (8') pieds huit (8") pouces et trois (3''') lignes de face à la rue Dryadee sur cent dix (110') pieds neuf (9") pouces six (6''') lignes de profondeur, et l'autre étant le fond du lot ci-dessus et mesurant quatre (4') pieds de face à la rue Clio sur dix-huit (18') pieds plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles. Acquis par Mme Atkinson le 11 novembre 1859 enregistré dans le livre des transferts 79 folio 466.

Les améliorations comprenant l'emplacement simple d'affaires à deux étages et résidence, No 1200 rue Dryades, à l'encoignure de la rue Clio, et contenant un magasin extra grand adopté pour n'importe quel genre d'affice, entrée de vestibule sur la rue Clio, avec vestibule, salle à manger et cuisine, office, avec vitrière et deux entrées à l'encoignure. Deux vestibules et six chambres à coucher au premier étage, emménagées de façon à ce que l'accès à l'une ou à l'autre peut être fait sans traverser les chambres. Grande citerne, cour large et pavée et pouvant être loué à un bon locataire de $70 à $75 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un, deux et trois ans, avec intérêt de huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, et la portion de crédit étant garantie par lien spécial de vendeur et privilège sur ladite propriété foncière l'acquéreur en plus du montant de son enchère devant payer les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1906, tous les frais de certificats et d'assumer le montant dû pour le paiement de l'asphalte de la rue Dryades; 10 0|0 de dépôt au moment de la vente.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Fred. C. Marx, notaire.

Saunders & Gurley, avocats.

25 fév—25 27—mars 4 11 18 25 27 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Maison

Jeudi, le 8 mars 1906, à 11 heures a. m.

A la résidence, 1200 rue Dryades à l'encoignure de la rue Clio.

Pas de limite ni réserve.

EN VERTU d'un ordre adressé à JAS. A. BRENNAN, Encanteur daté et signé le 23 février 1906, par l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de la succession de Mme Johanna Byrne, veuve de F. W. Atkinson No 75,445, les contenus de la résidence ci dessus Conditions—Comptant; le tout d'après l'inventaire enregistré.

JAS A. BRENNAN, Encanteur,
Bureau, 733 rue Union.

25 fév—25—mars 4 6 8

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple attrayant, avec entrée pour voiture, No 806, avenue Louisiana
Entre les rues Annonciation et Laurel.

Succession de Mme Pauline Dubio, veuve de feu Benoit Carambat.

No 78,162—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, rez-de-chaussée, MARDI, le 13 mars 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 6 février 1906, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal No 806 avenue Louisiana, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Louisiana, les rues Annonciation (autrefois Jackson), Laurel et Delachaise, situé à une distance d'environ 32 pieds 3 pouces et 4 lignes de l'encoignure de l'avenue Louisiana et de la rue Annonciation, et mesure, en mesure américaine, 32 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à l'avenue Louisiana sur une profondeur de 128 pieds, entre lignes parallèles, désigné par le numéro huit sur le plan original dudit îlet, dressé par W. T. Thompson, voyer, le 27 janvier 1848 et déposé en l'étude de J. R. Beard, notaire, comme plan No 13.

Les améliorations comprennent un joli cottage simple en bois couvert en ardoises, retiré de la banquette avec un joli grillage en fer et contenant 5 chambres, office, galerie sur le devant, etc; dans la cour se trouvent hangar, citerne, etc. la maison est bien tapissée et le tout bon état. La banquette et la cour sont pavées en Schillinger.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1906 au dessus et en plus du prix de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Benjamin Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur; un dépôt de 10 0|0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

11 fév—11 18 25 28—mars 4 11 12 13

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Simple No 2439 rue Bourbon, entre les rues Derbigny et Roman.

Mercredi, le 21 Mars 1906, à midi, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, Nos 225 229 rue Baronne.

EN VERTU de et conformément à un ordre à moi adressé par l'Honorable juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de Wendell Hauck et Annie Mary Bell, sa femme, No 78,155 du dossier de cette cour, lequel ordre est daté et signé 15 février 1906, je vendrai à midi à A la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, Nos 225-229 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'îlet No 771, borné par les rues Bourbon, Touro, Roman et Derbigny. Ledit lot est désigné par le No huit (8) sur un plan de John Brilli, ancien voyer, d'après lequel ledit lot mesurant en mesure américaine vingt six (26) pieds, sept (7) pouces et cinq (5) lignes de face à la rue Bourbon par une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt deux (122) pieds, onze (11) pouces et six (6) lignes.

Conditions—Un tiers (1|3) ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an, ou en un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant huit (8) pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garantie par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité, dix pour cent pour frais d'avocat en cas de procès. Ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du prix de l'adjudication toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété pour l'année 1906, et payer pour l'acte de vente pardevant Julian B. Habans, notaire

18 fév—18 25—mars 4 11 18 21

Succession de Anton Mendel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 78,588—Division D—Attendu que Walter L. Gleason, l'agent et l'avocat de fait d'Alice Mendel, femme de Charles H. Boatwick, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Anton Mendel, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Walter L. Gleason, avocat.

26 fév—26—mars 2 7

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Résidence Double à Deux Etages, 1023-1027 et 1029 Rue Baronne, entre l'avenue Howard et la rue Calliope,

Sur un grand terrain, 53 pieds par 190 pieds,

Succession de Helen Scott, veuve de Jacob Everhart.

No 77,968—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, Encanteurs—C. A. Tessier, Encanteur, bureau 134 rue Carondelet, JEUDI, le 22 mars 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon Geo H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Calliope, Dryades et Delord (maintenant l'avenue Howard) désigné par le No 14 sur un plan par Jos. Pilié, annexé à un acte de vente, passée pardevant Félix De Armas, ancien notaire, le 30 janvier 1829, ledit lot mesurant en mesure française, 51 pieds de face à la rue Baronne, par 180 pieds de profondeur; les améliorations sont désignées par les Nos 1023, 1027 et 1029 rue Baronne, et comprenant une bâtisse double en bois, à deux étages, avec une bâtisse à deux étages dans le fond.

Conditions—1|3 ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 en 1 et 2 ans à l'option de l'acquéreur devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de